

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXIII

VENDREDI, 24 MARS 1899

No 12

COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

Les bâtiments à grand nombre d'étages qui ont tant fait parler d'eux ne paraissent pas destinés à se multiplier, si nous en jugeons par le fait suivant:

Le Conseil municipal de Chicago vient en effet d'adopter un nouveau règlement sur les constructions.

Ce règlement a été rédigé par une commission spéciale nommée par le maire et composée de représentants du Conseil, des propriétaires, des commerçants, des assurances, etc.

La plus importante des parties de ce règlement est celle qui limite à 130 pieds, soit dix étages, la hauteur des bâtiments dans le quartier des affaires. Cet article a été adopté dans le Conseil, à une grande majorité, malgré une très vive opposition.

Un autre article autorise, pour les volets, l'emploi de verre armé au lieu de tôle. Cette substitution a été recommandée par les compagnies d'assurance et aussi par le service de secours contre l'incendie. Le verre armé résiste aussi bien que la tôle au feu et à l'eau, et il permet aux gardiens de nuit de voir du dehors un incendie intérieur, et on peut briser facilement les volets en cas d'urgence.

Les architectes doivent présenter leurs plan et devis avant qu'on dé-

livre l'autorisation de construire; ils doivent, de plus, être pourvus d'une licence, sans quoi la demande n'est pas prise en considération.

Tous les bâtiments de quatre étages et plus doivent avoir des appareils métalliques de sauvetage, et les cages d'ascenseurs doivent avoir leurs murs à l'épreuve du feu.

M. J. T. R. Laurendeau de la maison Hector Lamontagne & Cie vient d'être cruellement frappé dans ses affections les plus chères par la mort à l'âge de 6 ans de son fils Marcel.

Nous lui offrons ainsi qu'à sa famille dans le deuil, les respectueuses condoléances de ses amis du PRIX-COURANT.

L'ingénieur Germain, employé au ministère des postes et télégraphes de France, a mis au jour une invention qui paraît destinée à révolutionner le téléphone.

Par une ingénieuse adaptation du microphone au fil du téléphone les vibrations reçues par le fil sont rendues plus fortes de manière qu'il est inutile de placer le récepteur à l'oreille ou d'approcher la bouche de l'instrument.

La conversation peut facilement se faire entre deux personnes placées à plusieurs verges de distance du téléphone.